

Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Arago, 28 septembre 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (9)

Collation 1 p. (432r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Emmanuel Arago, 28 septembre 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45873>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [28 septembre 1869](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Arago, Emmanuel \(1812-1896\)](#)

Lieu de destination 7, rue Pasquier, Paris

Description

Résumé Godin rappelle à Arago que Noizet lui a écrit pour qu'il intervienne auprès de monsieur Bourbeau [ministre de l'Instruction publique de 17 juillet 1869 au 2 janvier 1870] pour le maintien de son gendre à Metz, qui refuse ainsi un avancement pour la tranquillité de sa famille.

Mots-clés

Emploi

Personnes citées [Bourbeau, Olivier \(1811-1877\)](#)

Lieux cités [Metz \(Moselle\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Lundi le 28 juillet 1863

Mme Monnaux

Ma tte me prit sans doute
avoir dans l'effet que de vous rappeler
les alarmes de M. et Boissat qui
me dit vous aviez écrit au
sujet de son gendre, espérant
que vous pourriez faire quelque
chose pour lui près de M.
Bourbouleau pour son maintien
à Metz. Je vous écris donc
pour vous dire qu'il demande
mon intervention auprès de
vous pour vous engager à lui
rendre ce service si mon acquit
d'autant plus de peine que
ce n'est pas là de l'affliger mais
de refuser un soutien un
avancement pour donner le
salut à une famille. Il n'y
a rien de bonheur à cela
et je m'eust pas que vous avez
part à ce que vous pourriez faire
si je suis libérée près de M.
Cohen mais je ne le suis pas en
l'égard des abbesses d'Asfeld vous savez
que je veux conserver ma part de frais
agréés je vous prie mes amitiés distinguées
Mme Monnaux Brissac.

Gaston L.